



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Communiqué de presse n° 2

Charleville-Mézières, le 9 mars 2020

### **CORONAVIRUS DANS LES ARDENNES**

**Pour faire suite au 1<sup>er</sup> cas de coronavirus détecté dans les Ardennes, le préfet des Ardennes et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est apportent les précisions suivantes :**

Le patient a été pris en charge au CH Manchester de Charleville-Mézières où le prélèvement a été effectué en vue de rechercher le covid 19. Ce prélèvement a ensuite été envoyé au CHU de Nancy pour analyse. Il s'agit en effet d'une procédure régionale, et les résultats de ce dépistage ont été rendus publics dès qu'ils ont été connus.

A partir du 9 mars, les prélèvements effectués à Charleville-Mézières seront envoyés au CHU de Reims.

#### **Les sujets ayant été en contact avec le patient**

Les investigations conduites par l'ARS ont permis d'établir qu'une seule personne avait été en contact avec le patient avant son hospitalisation, mais elle n'a pas pour autant été identifiée comme « cas contact », dans la mesure où elle ne s'est pas approchée à moins de 1 mètre de lui.

C'est la raison pour laquelle aucune mesure de confinement n'a été mise en place à son encontre. Des mesures de surveillance simples lui ont été rappelées concernant la prise de température ou en cas de toux ou de difficultés respiratoires.

Par ailleurs, tout le personnel ambulancier puis hospitalier qui a pris en charge le patient était systématiquement protégé de manière adéquate, y compris avant la confirmation des résultats. Toutes les investigations ont été menées à leur terme, et aucun « cas contact » n'est donc identifié parmi ces personnels.

#### **Rappel des mesures de prévention**

L'enjeu est de freiner la transmission du virus qui circule actuellement sur le territoire et protéger les zones non ou peu touchées. Pour cela, il appartient à chacun de mettre en place les mesures barrières recommandées :

- Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou utilisez une solution hydro-alcoolique,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- Éviter les poignées de main et les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique,
- Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale)

**Pour les personnes se trouvant ou revenant d'une zone où circule le virus :**

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Lavez-vous les mains régulièrement avec du savon ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...) ;
- Travailleurs/étudiants : vous pouvez retourner travailler en l'absence de symptômes ;
- Les enfants, collégiens, lycéens peuvent être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée.

**En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.**

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital, pour éviter toute potentielle contamination.

**Un numéro vert répond également en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 :  
0 800 130 000**

**Vous retrouverez plus d'informations sur les sites internet du [Gouvernement](#) du [Ministère des Solidarités et de la Santé](#) et de [Santé publique France](#).**

Contacts presse :

ARS Grand-Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

Préfecture des Ardennes : [pref-communication@ardennes.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardennes.gouv.fr)